

Édition de Clédat (Léon), Clédat (Léon), « Préface », Chansons de geste. Roland, Aimeri de Narbonne et Le Couronnement de Louis, p. 7-8

DOI: 10.15122/isbn.978-2-8124-4252-0.p.0007

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2010. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉFACE

Ce volume contient trois chansons de geste, *Roland*, *Aimeri de Narbonne* et *le Couronnement de Louis*, les deus¹ dernières traduites pour la première fois dans leur ensemble.

Nous donnons la traduction complète de la chanson de *Roland*. Dans les deus autres, nous avons pratiqué quelques coupures, en remplaçant les fragments supprimés par des analyses.

Nous appliquons un système de traduction qui a été déjà mis à l'épreuve², et qui consiste à reproduire aussi exactement que possible les mots, les tournures et le rythme de nos vieus poèmes. On trouvera plus loin des explications précises sur ces archaïsmes. Notre but est de donner – si on nous permet cette expression – la « sensation » de l'original à ceus qui n'ont pas fait les études spéciales sans lesquelles on ne peut lire dans le texte les auteurs du moyen âge. C'est moins une traduction que le texte même rendu lisible.

Nous serons sobre de notes, ne voulant pas influer sur l'idée que le lecteur pourra se former spontanément du mérite littéraire de nos

¹ Nous suivons dans ce volume le système orthographique adopté par la *Revue de Philologie* française, et appliqué dans les citations du *Rutebeuf* de la *Collection des grands écrivains français* (Paris, Hachette). Il consiste : 1° à remplacer par s, sauf dans les noms propres, tout x valant s; 2° à ne jamais redoubler l ni t dans les verbes en eler et en eter; 3° à écrire je prens, il prent, etc., comme Racine et Bossuet, au lieu de « je prends, il prend ». Nous renvoyons à la *Revue* de *Philologie française* pour la justification de ces réformes, qui visent à rendre l'orthographe plus correcte en faisant disparaître des erreurs et des anomalies grossières.

² Dans le Rutebeuf cité plus haut, dans deus volumes de la collection Lecène et Oudin (Poésie lyrique an moyen âge; — Littérature dramatique au moyen âge), et dans un chapitre de l'Histoire de la Langue et de la Littérature française de Petit de Julleville. Nous avons publié, en 1887, dans la Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Lyon (Paris, Leroux), une « traduction archaïque de la Chanson de Roland », à laquelle nous renvoyons pour le commentaire philologique qui accompagne chaque vers du poème. Cette traduction a été refondue pour le présent, volume.

vieilles chansons de geste, et jugeant inutile de souligner les anachronismes, les procédés de style et les conceptions naïves (comme celle des mahométans idolâtres et adorateurs d'Apollon), toutes particularités avec lesquelles le lecteur sera vite familiarisé. Nous souhaitons seulement qu'on n'attache pas plus d'importance qu'il ne convient aus gaucheries de l'exécution, et qu'on retrouve, à lire ces vieus poèmes, un peu de l'émotion que nos ancêtres éprouvaient à les entendre.

L. CLÉDAT.